

Bilan 2007 de la Charte Municipale d'écologie urbaine et du Développement Durable.

SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

**BILAN 2007 DE LA CHARTE MUNICIPALE D'ÉCOLOGIE URBAINE ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Monsieur le Maire expose :

Lors du conseil municipal du 29 janvier 2007, la Charte Municipale d'écologie urbaine et du développement durable a été adoptée.

Autour de 4 axes stratégiques, 6 thèmes principaux ont été définis dégageant 66 actions dont une grande partie est réalisée ou en cours de réalisation.

Il convient donc, un an après le vote de cette charte, de dresser un premier bilan exhaustif reprenant l'ensemble des opérations, qui fait l'objet du récapitulatif joint.

Je vous remercie d'en prendre acte.

